

La valeur ajoutée d'un praticien est avant tout ce qu'il « **est** ».

Le travail sur soi est incontournable pour à la fois repérer les forces sur lesquelles il peut s'appuyer mais aussi identifier les ressources qui se cachent derrière ses doutes, ses peurs, ses excès de confiance et ce afin de continuer à progresser.

du 16 novembre (18h) au 18 novembre 2018 (16h)

venez vous ressourcer et vivre en groupe

Le « savoir – être » du Sophrologue

(Formation continue en résidentiel)

Objectifs de la formation :

- Prendre conscience de son évolution personnelle et professionnelle
- Développer ses compétences dans la « relation d'aide sophrologique »
- S'approprier des exercices SD® facilitant la découverte de nouvelles ressources en stimulant nos 5 intelligences
- Développer des axes de travail personnel et professionnel

Contenu:

- La dynamique de disponibilité du sophrologue
- L'écoute de soi, de l'autre : la « posture juste » dans la relation d'aide
- Comment jongler avec ses énergies opposées et complémentaires dans une perspective d'ajustement
- Saisir l'essentiel, à l'instant, dans le partage et comment mettre en lumière les ressources aidantes

Méthodologie:

- Essentiellement pratique à partir de l'apport des participants
- Mises en situations et études de cas
- Apport théorique (Jung, Rogers, Saunders, Rosenberg)

Intervenantes:

Eliane LAXAGUE, Thérapeute jungienne, sophrologue *Edith de Wouters*, Consultante RH, Dynamicienne de Groupe, spécialisée en R.P.S., sophrologue.

Public:

Praticien ou Maître-Praticien en Sophrologie Dynamique® (*) Minimum 8 et maximum 15 participants

Lieu:

Domaine du Luth, 15 rue des Hautes Roches à 86190 QUINCAY

Coût:

Frais pédagogiques : adhérents : 160 € / non-adhérents : 210 € Frais d'hébergement : pension complète (du vendredi soir au dimanche midi) : 170 euros (+ 15 Euros si chambre individuelle)



Contact et inscription : ⊚ au plus tard 1 mois avant le stage....

Stephane PERE
24 Place Etienne Chérade de Montbron 86140 Scorbe Clairvaux
0033 (0)6.37.22.74.97- Stephane.pere16@orange.fr

(*) Rappel : les praticiens adhérents à la FESD souhaitant paraître sur l'annuaire de référence doivent participer à un stage sur le « savoir-faire » et à un stage sur le « savoir-être » du sophrologue dans un intervalle de 5 ans.